

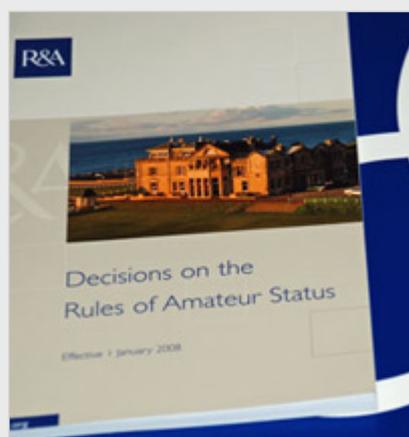
Nouvelles règles

2019 verra une modification majeure des Règles du golf. Le R&A et l'USGA présentent leurs propositions avant une période de test de six mois. Objectifs : simplifier, s'adapter au jeu d'aujourd'hui, et à TOUS les golfeurs.

Belly et longs putters, c'est fini!

Cela faisait un moment que l'on parlait mais tout le monde attendait la décision de l'**USGA** et du **Royal & Ancient** à Saint-Andrews, allait-on ou non interdire les belly putters et les longs putters?

Nouvelles règles pour 2012-2015



Cliquer ici pour
accéder aux règles
(eng.)

Le **Royal & Ancient** (R&A) et l'**USGA** viennent de publier les modifications apportées aux règles qui régissent la pratique du **golf** en compétition et qui seront en vigueur de 2012 à 2015.

34 règles ont donc été révisées, et 9 règles importantes ont été modifiées afin de gagner en clarté et de remettre les pénalités proportionnelles à l'infraction commise.

A partir du 1er janvier 2012 une balle se déplaçant après qu'un joueur ait posé son club au sol derrière ladite balle («to address the ball») ne coûtera pas un coup de pénalité au joueur s'il est possible d'établir que le joueur n'est pas à l'origine du mouvement de la balle. Par exemple, si le vent déplace la balle après que le joueur ait posé son club, il n'y aura pas de pénalité et la balle sera jouée à partir de sa nouvelle position. Rory McIlroy et Webb Simpson ont notamment été pénalisés cette année pour une telle affaire.

Auparavant les joueurs pouvaient se mettre à l'adresse au putt mais sans que leur club ne touche le sol en cas de grand vent.

De même, un joueur pourra maintenant aplanir le sable ou la terre dans un obstacle sans restriction, y compris avant de jouer depuis cet obstacle, à la condition que ce soit dans le seul but d'entretenir le terrain et à la condition que rien ne soit fait pour améliorer la position de sa balle, l'espace requis pour prendre son stance ou pour effectuer son swing, ou bien encore améliorer la ligne de jeu.

La règle concernant la pénalité imposée dans le cas d'un retard au départ d'une compétition a également été amendée à la condition que le retard ne dépasse pas de plus de cinq minutes l'heure de départ prévue. Dans ce cas, la pénalité n'est plus la disqualification, comme ce fut le cas pour Jim Furyk au Barclays en 2010, mais la perte automatique du premier trou en match-play et une pénalité de deux coups sur le premier trou en stroke-play. Auparavant, la pénalité était la disqualification, à moins que le comité en ait décidé autrement dans les conditions de la compétition.

Une vidéo expliquant ces nouvelles règles est disponible **ici**.